

Le MEN détaille les modalités d'organisation des PFMP prévues pendant...

#coronavirusLe MEN détaille les modalités d'organisation des PFMP prévues pendant la fermeture des établissements scolaires

Les PFMP prévues lors de la période de fermeture des établissements scolaires, du 6 avril au 2 mai 2021, font l'objet de précisions du MEN dans sa [FAQ](#) du 3 avril. Si les semaines de PFMP sont programmées du 6 au 9 avril ou du 26 au 30 avril, elles doivent être "maintenues dans la mesure où les organismes d'accueil poursuivent leur activité". Si elles se superposent avec les nouvelles dates de vacances scolaires, les établissements sont "encouragés" à maintenir ces PFMP "sous réserve que l'établissement reste joignable pendant toute la semaine concernée pour l'élève, la famille, le tuteur".



Si une semaine de PFMP se superpose avec les nouvelles dates des vacances scolaires, les établissements sont encouragés à la maintenir sous réserve qu'ils restent joignables. Unsplash

Dans cette hypothèse, les visites de suivi et d'évaluation pourront se dérouler durant les autres semaines de PFMP de l'élève, est-il indiqué.

Si la période de PFMP couvre les 2 semaines de vacances scolaires, du 12 au 23 avril ([lire sur AEF info](#)), le MEN distingue deux situations selon l'âge de l'élève :

- s'il est mineur, la PFMP doit être interrompue à la fin de la 1^{re} semaine afin d'assurer un repos effectif de l'élève d'une semaine au moins. La 2^{de} semaine prévue de PFMP non réalisée du 19 au 23 avril, pourra être programmée à une date ultérieure par l'établissement scolaire en lien avec l'organisme d'accueil.
- s'il est majeur, la PFMP peut être maintenue avec "une attention particulière [...] portée sur la capacité de l'élève concerné à pouvoir bénéficier d'un repos" dans la perspective de la poursuite de son parcours scolaire jusqu'à la fin de l'année.

Si les 2 semaines de vacances sont effectuées en PFMP "pour une partie des élèves", l'établissement doit rester joignable pendant toute la période concernée.

Par ailleurs, les visites de suivi et d'évaluation pourront avoir lieu au cours des autres semaines de PFMP de l'élève.

Compte tenu du contexte sanitaire, la durée des PFMP a été adaptée ([lire sur AEF info](#)).